

Carton rouge à l'homophobie !

Depuis la reprise des championnats de football, les arbitres ont reçu la consigne, de la part de la Ligue de Football Professionnelle (LFP), d'interrompre les matches dès lors que des chants homophobes se font entendre ou que des banderoles sont déployées dans les stades.

La FERC CGT se félicite que des arbitres aient tenu cette position lors d'un match de Ligue 2 le 16 août dernier et ce week-end lors de deux matches de Ligue 1. En effet, loin d'être une fioriture culturelle, les insultes homophobes, tout comme les insultes racistes et sexistes, sont une véritable atteinte aux personnes. Il est de la responsabilité des plus grands clubs et des joueur-euses professionnels de donner l'exemple et de soutenir les arbitres qui intimeront l'ordre aux supporter-trices de stopper ces agressions verbales et/ou écrites.

La lutte contre l'ensemble des discriminations, notamment les LGBTIphobies, passe certes par la loi et la répression mais prioritairement par l'Éducation et la prévention. La FERC CGT est depuis longtemps engagée dans cette lutte dans les domaines de l'éducation, de l'Enseignement supérieur, de la formation et de l'éducation populaire. Elle soutiendra toutes les actions des ministères qui vont donc dans ce sens. La lutte contre les discriminations, quelles qu'elles soient, est un enjeu de société, un enjeu d'émancipation sociale.

Montreuil, le 26 août 2019